

CGV-100612

UNIVERSITÉ DE MONCTON

208^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 12 juin 2010

de 8 h 30 à 11 h 46

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

PRÉSENCES

Michèle L. Caron	Professeure (Moncton)	André G. Richard	Sud-Est
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	Ivan Robichaud	Nord-Est
Léandre Cormier	Sud-Est	Pauline Roy	Nord-Est
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Luc Vigneault	Professeur (Edmundston)
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	<u>Invités et invitées</u>	
Yves Gagnon	Nord-Est	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Katherine Gravel	Étudiante (Shippagan)	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Ghislain LeBlanc	Étudiant (Moncton)	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Marc Léger	Extérieur des régions	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Zoé Lessard-Couturier	Étudiante (Edmundston)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Vaughne Madden	Atlantique (NE)		
Roseline Paulin	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)		

ABSENCES MOTIVÉES : Georges Arsenault, Pauline Banville-Pérusse, Lise Bastarache, Louis R. Comeau, Liette Dumas-Sluyter, Louis Léger et Gaston Poitras

ABSENCE : Mario Thériault

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3.	ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES	4
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7.	CORRESPONDANCE	5
8.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-100424	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
11.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-100503 et CEX-100607	
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX CEX)	
	12.1 CEX-100503	
	12.1.1 Régimes de retraite	
	12.1.2 Rapport du Comité d'appellation des installations physiques et des fonds de dotation	
	12.1.3 Projets d'infrastructure	
	12.1.4 Campus recherche et développement	
	12.2 CEX-100607	
13.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-100507	
14.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-100326	
15.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CCJ)	
	15.1 CCJ-100201	
	15.1.1 Évaluation - Économie	
	15.1.2 Évaluation - Géographie	
	15.2 CCJ-100326	
	15.2.1 Évaluation - Arts visuels	
	15.2.2 Création du Ph. D. en sciences de la vie	
	15.2.3 Création du Certificat d'études préparatoires en musique et abolition du programme de l'Année préparatoire	
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	
	16.1 Évaluation et autoévaluation	
	16.2 Nominations au Conseil des gouverneurs	
17.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	
	17.1 Budget 2010-2011 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada	
18.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	
19.	PRÉSENTATION : COMITÉ <i>AD HOC</i> SUR LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES	
20.	AFFAIRES NOUVELLES	
21.	PROCHAINES RÉUNIONS	
22.	CLÔTURE	

DOCUMENTS	
Document A : Ordre du jour adopté	A(1)
Document B : Procès-verbal CCJ-100201	B(1-37)
Document C : Procès-verbal CCJ-100326	C(1-110)
Document D : Formule d'autoévaluation : gouverneure, gouverneur	D(1-6)
Document E : Formule d'évaluation de la performance du Conseil des gouverneurs ...	E(1-10)
Document F : Budget 2010-2011 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada	F(1-2)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

8 h 30 : le président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 208^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

Marie-Corinne Bourque, décédée le 10 mai 2010. Elle était une docteure d'honneur de l'Université de Moncton.

Henri Babineau, décédé le 17 mai 2010. Il était un employé à la retraite de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

3. ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue à Zoé Lessard-Couturier, étudiante au Campus d'Edmundston et à Luc Vigneault, professeur au Campus d'Edmundston.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

Modification :

- ▶ Au point 19, Sid-Ahmed Selouani fera la présentation à 11 h 45 en remplacement de Lise Dubois.

R : 01-CGV-100612

André G. Richard, appuyé par Léandre Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Aucune.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-100424

R : 02-CGV-100612

Ghislain LeBlanc, appuyé par Marc Léger, propose :

« Que le procès-verbal CGV-100424 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport verbal qui porte sur les points suivants :

- ▶ Cérémonies de Collation des diplômes : Les cérémonies de Collation des diplômes ont eu lieu au mois de mai aux campus de Shippagan, d'Edmundston et de Moncton respectivement. L'Université de Moncton a conféré 738 diplômes, soit 55 au Campus d'Edmundston, 51 au Campus de Shippagan et 632 au Campus de Moncton.

Lors des cérémonies, cinq personnalités ont été honorées : Lyse Doucet, docteure en journalisme au Campus de Shippagan; Jean-Marie de Koninck, docteur en relations humaines au Campus d'Edmundston; Honorable J. Ernest Drapeau, docteur en droit, Gérard Gaudet, docteur en économie et Lise Gauvin, docteure ès lettres au Campus de Moncton. Le prix d'excellence en enseignement a été remis au professeur Normand Beaudoin.

- ▶ Régimes de retraite : La direction est toujours en pourparlers avec le gouvernement provincial pour trouver une façon d'alléger le paiement du déficit de continuité. Le gouvernement a reconnu qu'il y avait une iniquité entre les obligations de l'Université de Moncton et celles de la University of New Brunswick lorsque les plans de pension se retrouvent en situation de déficit de continuité. Les obligations financières de l'Université de Moncton sont nettement plus exigeantes. Le recteur et vice-chancelier rappelle que ce dossier demeure une priorité pour la direction.
- ▶ Projets d'infrastructure : Les projets d'infrastructure se poursuivent dans les trois campus. Au Campus de Moncton, les projets principaux sont : 1) le stade d'athlétisme (incluant la piste de réchauffement, la réfection de la piste intérieure dans le CEPS, la préparation des terrains de jeux et la réfection des routes); 2) la construction du Centre des technologies et des sciences de la santé; 3) la réfection des laboratoires au pavillon Rémi-Rossignol. Au Campus d'Edmundston, les projets de rénovation se poursuivent aux premier et deuxième étages du pavillon Simon-Larouche et à la bibliothèque Rhéa-Larose. Les travaux de construction du nouveau collège communautaire CCNB-Edmundston se poursuivent ainsi que la construction des espaces communs. Un nouveau projet, soit la construction du Pavillon sportif est en pourparlers avec les trois ordres du gouvernement. Au Campus de Shippagan, les travaux d'aménagement d'un carrefour d'apprentissage se poursuivent selon le calendrier établi.
- ▶ Championnats canadiens et mondiaux : Le Campus de Moncton accueillera les championnats canadiens et mondiaux d'athlétisme au mois de juillet. Depuis 18 mois, les comités d'organisation préparent cet événement d'envergure mondiale. Environ 2000 athlètes de 170 pays participeront aux compétitions mondiales en athlétisme.
- ▶ Développement universitaire : Monsieur Marc Lapointe a été nommé directeur du développement universitaire. Monsieur Lapointe succède à madame Thérèse Thériault, directrice des communications.
- ▶ Nouveau registraire : Madame Suzanne LeBlanc, registraire au Campus de Moncton depuis 11 ans prendra sa retraite au mois de juillet. Monsieur Pascal Robichaud prendra la relève à compter du 5 juillet 2010.
- ▶ Carte des programmes : Le recteur et vice-chancelier rappelle que le Sénat académique a entamé un important exercice de réflexion sur l'avenir des programmes à l'Université de Moncton. Des ateliers ont eu lieu les 29 et 30 avril. Toute la communauté universitaire était invitée à participer à ces ateliers. Le Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton déposera un rapport préliminaire le 15 juin prochain. Un rapport final sera déposé au Sénat académique le 1^{er} octobre 2010.
- ▶ Colloque sur l'appui à la réussite : Un grand colloque a eu lieu au mois de mai au sujet de l'appui à la réussite dans les études universitaires. À l'aide de vidéoconférence, les membres des trois campus ont pu participer aux assises.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)**R : 03-CGV-100612**

Roseline Paulin, appuyée par Léandre Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport verbal du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-100503 ET CEX-100607**R : 04-CGV-100612**

Marc Léger, appuyé par Pauline Roy, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux CEX-100503 et CEX-100607. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)**12.1 CEX-100503****12.1.1 Régimes de retraite**

Cette question a été traité au point 10 *Rapport du recteur et vice-chancelier*.

12.1.2 Rapport du Comité d'appellation des installations physiques et des fonds de dotation**Nom de salle**

La Faculté des sciences de l'éducation souhaite honorer le dévouement, l'engagement et la contribution exceptionnelle de trois pionniers dans le développement de la Faculté. Yvan Albert, Berthe Boudreau et Sr Florine Després ont marqué du sceau de la qualité leur carrière à l'Université de Moncton.

R : 05-CGV-100612

Yvon Fontaine, appuyé par Katherine Gravel, propose :

*« Que la salle de réunion B028 de la Faculté des sciences de l'éducation porte le nom **Salle Yvan-Albert**. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

R : 06-CGV-100612

Yvon Fontaine, appuyé par André G. Richard, propose :

*« Que le Centre de ressources pédagogiques situé à la Faculté des sciences de l'éducation porte le nom **Centre de ressources pédagogiques Berthe-Boudreau**. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

12.1.2 Rapport du Comité d'appellation des installations physiques et des fonds de dotation (suite)

R : 07-CGV-100612

Yvon Fontaine, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

« *Que la salle de musique de la Faculté des sciences de l'éducation porte le nom **Salle de musique Florine-Després.*** »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

Proposition - Bourses d'excellence

Le recteur et vice-chancelier rappelle la contribution exceptionnelle de l'honorable Roméo LeBlanc, ancien gouverneur général du Canada, ancien chancelier de l'Université de Moncton et fier ambassadeur de l'Acadie et de la Francophonie. Le Comité souhaite que son nom soit associé à l'excellence académique. Conséquemment, les bourses d'excellence de l'Université de Moncton (anciennement les bourses du Conseil des gouverneurs) porteront dorénavant le nom de *Bourse d'excellence Roméo-LeBlanc*.

R : 08-CGV-100612

Yvon Fontaine, appuyé par André G. Richard, propose :

« *Que les bourses d'excellence de l'Université de Moncton (anciennement les bourses du Conseil des gouverneurs) portent le nom **Bourses d'excellence Roméo-LeBlanc.*** »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

Proposition - Agora Fondation Saint-Louis-Maillet

Le recteur et vice-chancelier rappelle l'importance que joue la Fondation Saint-Louis-Maillet dans la levée de fonds pour des bourses pour les étudiantes et les étudiants du Campus d'Edmundston. Afin de reconnaître la contribution exceptionnelle de la fondation, il serait de bon aloi que la nouvelle agora pour les étudiantes et les étudiants porte son nom.

R : 09-CGV-100612

Hermel Landry, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

« *Que l'agora au quatrième étage du pavillon Simon-Larouche, Campus d'Edmundston, porte le nom **Agora Fondation Saint-Louis-Maillet.*** »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

12.1.3 Projets d'infrastructure

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que plusieurs projets d'infrastructure sont en chantier dans les trois campus. Divers programmes ont permis de mettre en chantier plusieurs projets d'envergure notamment, au Campus de Moncton, le stade d'athlétisme, le Centre de technologie et des sciences de la santé et la réfection des laboratoires au pavillon Rémi-Rossignol. Au Campus d'Edmundston, les travaux d'aménagement ainsi que la construction d'un collège communautaire sont en cours et un carrefour d'apprentissage est en construction au Campus de Shippagan.

D'autres projets sont en chantier notamment l'agrandissement du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, projet qui s'inscrit dans le développement d'un Campus recherche et développement au Campus de Moncton. Par ailleurs, des travaux d'aménagement ont commencé au site de Bathurst dans le secteur de science infirmière et les pourparlers se poursuivent avec les trois ordres de gouvernement pour la construction d'un pavillon sportif au Campus d'Edmundston.

12.1.3 **Projets d'infrastructure** (suite)

Sur la question de l'entretien de ces nouveaux bâtiments, le recteur et vice-chancelier explique que de nombreux projets touchent la réfection des locaux et conséquemment l'entretien demeure sensiblement le même. Pour les projets comme le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick et le Centre de technologie et des sciences de la santé, des budgets sont prévus pour les entretiens. À noter aussi que le programme des entretiens différés est un programme indépendant de ceux permettant la réalisation des projets en cours.

12.1.4 **Campus recherche et développement**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique qu'une conférence de presse annonçant officiellement l'établissement d'un campus Recherche et Développement UdeM Inc. aura lieu le 24 juin prochain au pavillon Raymond-J.-Frenette. Il ajoute que les discussions avec les dirigeants de la ville de Moncton se poursuivent, discussions qui portent notamment sur les passages des égouts et de l'eau. À noter que deux subventions ont été obtenues afin de continuer le développement de ce projet.

Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier explique qu'une deuxième offre d'achat d'un terrain appartenant à une congrégation religieuse, terrain adjacent à celui de l'Université, a été refusée.

Un gouverneur demande pourquoi le mot « campus » figure dans l'identification du projet puisque l'Université de Moncton compte déjà trois campus. Le recteur et vice-chancelier explique que l'on voulait faire appel à un langage universitaire, langage qui ressemble beaucoup aux campus Recherche retrouvés dans les autres universités canadiennes.

Un gouverneur note que ce projet fait appel aux entrepreneurs et aux chercheurs. Il demande comment sera constitué le conseil d'administration. Le recteur et vice-chancelier explique que la composition du conseil d'administration ressemble à celui des modèles canadiens, notamment celui de la University of British Columbia (UBC). Il rappelle que le Campus Recherche et Développement UdeM Inc. appartient entièrement à l'Université de Moncton et que l'Université est l'unique actionnaire. Les membres seront nommés par le Conseil des gouverneurs de l'Université.

12.2 **CEX-100607**

12.2.1 **Nomination**

Aucune nomination.

12.2.2 **Complexe sportif régional (Campus d'Edmundston)**

Le recteur et vice-chancelier explique que les pourparlers se poursuivent entre l'Université de Moncton et les trois ordres de gouvernement pour l'établissement d'un complexe sportif régional au Campus d'Edmundston. La construction d'un nouveau gymnase, voire un complexe sportif, s'avère nécessaire en raison de la démolition de l'ancien gymnase au pavillon Simon-Larouche. Le nouveau complexe serait aménagé sur le terrain de l'Université de Moncton où est présentement situé la « bulle » des terrains de tennis.

Le recteur et vice-chancelier explique qu'une réunion extraordinaire du Comité exécutif pourrait s'avérer nécessaire dans les prochaines semaines.

13. **SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-100507**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le condensé de la réunion du Sénat académique SAC-100507. Les points pour décision seront traités au point 15.

14. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-100326**R : 10-CGV-100612**

Annie C. Daneault, appuyée par Ghislain LeBlanc, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-100326. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

15. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CCJ)**15.1 CCJ-100201**

Voir le Document B, p. 1-37

15.1.1 Évaluation - Économie

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que trois programmes de premier cycle en économie ont fait l'objet d'une évaluation. Les programmes sont : 1) le Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation en économie; 2) le Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en économie; 3) Mineure en économie. Il explique qu'une première évaluation, préparée en 2005, avait été jugée incomplète. Un complément à cette première évaluation a été préparé en 2009 par George De Benedetti et Richard Hudson, tous deux professeurs d'économie à la Mount Allison University.

Les évaluateurs notent que les programmes d'économie sont comparables à la formation offerte dans d'autres universités des Maritimes. On note qu'une vingtaine de programmes offerts à l'Université exigent des cours en économie comme cours obligatoires du programme.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les recommandations du Comité conjoint de la planification amendées par le Sénat académique.

R : 11-CGV-100612

Michèle L. Caron, appuyée par André G. Richard, propose :

« Que le conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que les programmes de spécialisation, de majeure et de mineure en économie soient maintenus et modifiés en tenant compte des recommandations qui suivent et celles retrouvées dans les deux rapports d'évaluation.

RECOMMANDATION 2

Que les cours d'économie suivants soient abolis à compter de mai 2010 : ECON1001, ECON1010, ECON2051, ECON3200, ECON3420, ECON3540, ECON3700, ECON3750 et ECON4300.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté des arts et des sciences sociales étudie la pertinence de maintenir ou la possibilité d'abolir les cours d'économie suivants et que, advenant que l'on décide de les abolir, l'on crée deux nouveaux cours en économie à contenu variable qui pourraient être offerts selon les besoins et la demande : ECON2040, ECON2050, ECON2130, ECON2300, ECON3050, ECON3800, ECON4010, ECON4020, ECON4240, ECON4500 et ECON 4800.

15.1.1 Évaluation - Économie

R : 11-CGV-100612 (suite)

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté des arts et des sciences sociales entame la procédure menant à l'abolition du programme de Maîtrise ès arts en économie et que soient poursuivies, s'il y a lieu, les collaborations avec les partenaires de l'Université relativement à l'élaboration et la création des programmes de deuxième cycle.

RECOMMANDATION 5

Que les facultés qui le jugent à propos entreprennent des discussions avec la direction de la Faculté des arts et des sciences sociales et le Département d'économie dans le but d'examiner la possibilité d'insérer dans leurs programmes, où cela se prête, un ou des cours de base en économie (par exemple le cours d'introduction (ECON1011) ou des cours de principes économiques (ECON1020 ou ECON1030), ainsi que le suggère également le dernier rapport d'évaluation dans la recommandation 5.

RECOMMANDATION 6

Que la Faculté des arts et des sciences sociales et le Département d'économie s'assurent que les cours d'économie destinés aux autres programmes de l'Université s'arriment avec les besoins de ces programmes et que les consultations nécessaires aient lieu avec la direction des facultés concernées afin de bien clarifier ces besoins.

RECOMMANDATION 7

Que la Faculté des arts et des sciences sociales, en collaboration avec les facultés concernées, ainsi que le proposent les évaluateurs :

- *examine la possibilité de créer des programmes bidisciplinaires, de double majeure et de majeure-mineure connexe comprenant la discipline de l'économie et d'autres disciplines jugées appropriées (par exemple, administration publique et économie, finance et économie, mathématiques et économie; science politique et économie; histoire et économie; géographie et économie; statistique et économie et autres);*
- *fasse la promotion des études interdisciplinaires qui comprendraient la discipline de l'économie et d'autres disciplines jugées appropriées;*
- *étudie la possibilité de créer des cours à double cycle en économie et dans des disciplines connexes.*

RECOMMANDATION 8

Que la Faculté des arts et des sciences sociales et le Département d'économie, de concert avec le Bureau de liaison de l'Université, élaborent et mettent en œuvre un projet dynamique de recrutement afin d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les programmes d'économie, particulièrement la spécialisation et la majeure. De plus, que soit favorisée la promotion des programmes en économie à l'étranger, aussi bien en Europe, en Asie qu'en Afrique. Ces initiatives devraient être menées également aux campus d'Edmundston et de Shippagan. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

15.1.2 Évaluation - Géographie

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que cinq programmes en géographie ont été évalués par la professeure Anne Gilbert de l'Université d'Ottawa. Les programmes sont : 1) Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie); 2) Baccalauréat ès arts (majeure en géographie); 3) Mineure en géographie; 4) Majeure en géographie dans le cadre du programme B.A.-B. Éd.; 5) Concentration en géographie (dans le cadre du programme de B.A. multidisciplinaire).

15.1.2 **Évaluation - Géographie** (suite)

L'évaluatrice estime que les programmes reflètent les nouvelles thématiques en géographie. Elle suggère d'ajouter certains cours obligatoires dans les programmes afin de mieux équilibrer la formation et la méthodologie. Elle demande s'il n'y a pas lieu de combiner le mémoire et le stage et le remplacer par un projet de fin d'études. L'évaluatrice note que l'on devrait inscrire davantage l'orientation générale du programme dans l'axe de développement des études acadiennes.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les recommandations du Comité conjoint de la planification amendées par le Sénat académique.

R : 12-CGV-100612

Michèle L. Caron, appuyée par Zoé Lessard-Couturier, propose :

« Que le conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que les programmes de spécialisation, de majeure et de mineure en géographie, tels que préparés en prévision du projet de reconfiguration institutionnel, soient maintenus en apportant les modifications suggérées par l'évaluatrice externe et présentées dans les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté des arts et des sciences sociales et l'UARD, ainsi que la suggère l'évaluatrice externe, fassent les modifications suivantes aux programmes de géographie proposés :

- *s'assurer de rendre explicite le lien entre l'orientation générale des programmes de géographie et l'axe des études acadiennes;*
- *augmenter le nombre de crédits obligatoires affectés au tronc commun en y ajoutant un ou deux cours de géographie régionale;*
- *réduire de façon importante la liste de cours à option et examiner la pertinence de faire davantage appel à des cours à contenu variable;*
- *revoir, en vue de le réduire, le nombre de crédits préalables à certains cours;*
- *encourager la multidisciplinarité en accordant plus de place à d'autres disciplines au sein des programmes de géographie, ou même en créant des cours à double sigle;*
- *revoir certains titres et contenus de cours afin de leur donner plus d'ouverture et de latitude.*

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté des arts et des sciences sociales et l'UARD de géographie étudient la possibilité de fusionner le mémoire et le stage en un projet de fin d'études d'une valeur de 15 crédits. La création de ce cours sera accompagnée par la mise sur pied d'un cours de trois crédits dont l'objectif principal sera de préparer et d'encadrer les étudiantes et les étudiants dans la réalisation de leur projet. L'étude de la possibilité d'un projet d'études implique aussi de se pencher sur les critères d'admission au programme de spécialisation.

RECOMMANDATION 4

Que l'Université et la Faculté des arts et des sciences sociales mettent à la disposition des professeures et des professeurs qui mènent des activités pédagogiques sur le terrain les ressources et les moyens nécessaires afin d'assurer la qualité de ces activités.

15.1.2 **Évaluation - Géographie** (suite)

R : 12-CGV-100612 (suite)

RECOMMANDATION 5

Que la Faculté des arts et des sciences sociales et le Département de géographie fassent un examen de la situation des laboratoires du Département du point de vue des ressources matérielles et humaines et présentent à la direction de l'Université les besoins en ressources nécessaires à la prestation d'une formation de qualité.

RECOMMANDATION 6

Que la Faculté des arts et des sciences sociales et l'UARD de géographie, en collaboration avec le bureau de liaison de l'Université, développent et mettent en œuvre un projet dynamique de recrutement afin d'augmenter le taux d'inscription dans les programmes de géographie, particulièrement la spécialisation et la majeure, sur les trois campus.

RECOMMANDATION 7

Que la Faculté des arts et des sciences sociales et le Département de géographie, à l'aide d'un spécialiste en communication, procèdent à la mise à jour et à l'amélioration du site Web du Département.

RECOMMANDATION 8

Que la Faculté des arts et des sciences sociales, les campus d'Edmundston et de Shippagan et l'UARD de géographie étudient les possibilités d'augmenter son fonctionnement réseau en élaborant un modèle de collaboration qui permettra notamment de réunir les ressources humaines requises pour augmenter la qualité du programme.»

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

15.2 **CCJ-100326**

Voir le Document C, p. 1-110

15.2.1 **Évaluation - Arts visuels**

Cette question doit être examinée à la prochaine réunion du Sénat académique.

15.2.2 **Création du Ph. D. en sciences de la vie**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le projet de création du programme de Ph. D. en sciences de la vie. Il reconnaît que le programme de 98 crédits et d'une durée de trois ans assure la formation de spécialistes dans un des deux domaines suivants : 1) écologie, évolution et environnement; 2) biologie moléculaire, cellulaire et physiologie.

Le programme touche à la fois l'axe de développement en santé et celui en environnement. De plus, il s'inscrit dans la portée du plan d'action du gouvernement provincial relativement au développement des études supérieures dans la province. Le vice-recteur présente les conditions financières et estime que le programme est viable.

Les membres discutent de la contribution de la CESPMS et celles des chaires de recherche. Plusieurs membres se disent impressionnés par le projet et notent qu'il s'inscrit très bien dans les axes de recherche de l'Université.

R : 13-CGV-100612

Roseline Paulin, appuyée par Léandre Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme de Ph. D. en sciences de la vie. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

15.2.3 Création du Certificat d'études préparatoires en musique et abolition du programme de l'Année préparatoire

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les documents relatifs à la création du programme de Certificat d'études préparatoires en musique et l'abolition de l'Année préparatoire en musique. Il note que la raison principale qui a mené au changement dans le titre du grade émane d'une décision du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick. En effet, pour avoir accès aux prêts et bourses, les étudiantes et les étudiants doivent être inscrits à un diplôme.

Le programme de certificat est échelonné sur une période de deux sessions. Il est composé de 28 crédits. Aucune ressource additionnelle est nécessaire pour la livraison du nouveau programme.

R : 14-CGV-100612

Katherine Gravel, appuyée par Ghislain LeBlanc, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme de Certificat d'études préparatoires en musique de type A. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

R : 15-CGV-100612

Zoé Lessard-Couturier, appuyée par Marc Léger, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte l'abolition du programme de l'Année préparatoire en musique à compter de septembre 2010. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

Pause de 10 h 20 à 10 h 45.

16. **RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**

16.1 Évaluation et autoévaluation

Voir le Document D, p. 1-10 et le Document E, p. 1-6

La présidente rappelle que deux formulaires (évaluation et autoévaluation) ont été envoyés aux membres. Elle demande la collaboration des membres, soit de les remplir et les remettre à Marie-Paule Martin d'ici la fin de la réunion. Les résultats seront compilés au cours de l'été et seront étudiés par le Comité de gouvernance au mois d'août.

16.2 Nominations

R : 16-CGV-100612

Annie C. Daneault, appuyée par Daniel Héту, propose :

*« Que **Pauline Roy** soit nommée membre du Conseil des gouverneurs pour un troisième mandat à titre de personne résidant dans la région du Nord-Est. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

16.2 **Nominations** (suite)**R : 17-CGV-100612**

Annie C. Daneault, appuyée par Roseline Paulin, propose :

« Que **Lise Bastarache** soit nommée membre du Conseil des gouverneurs pour un troisième mandat à titre de personne résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

R : 18-CGV-100612

Annie C. Daneault, appuyée par Yves Gagnon, propose :

« Que **Vaughne Madden** soit nommée membre du Conseil des gouverneurs pour un deuxième mandat à titre de personne résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, mais résidant dans la région de l'Atlantique. »

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

R : 19-CGV-100612

Annie C. Daneault, appuyée par Léandre Cormier, propose :

« Que **Alain Bossé** soit nommé membre du Conseil des gouverneurs pour un premier mandat à titre de personne résidant dans la région du Nord-Ouest. »

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

R : 20-CGV-100612

André G. Richard, appuyé par Yves Gagnon, propose :

« Que **Annie C. Daneault** soit nommée membre du Conseil des gouverneurs pour un troisième mandat à titre de personne résidant dans la région du Nord-Ouest. »

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

Une gouverneure suggère qu'une liste des membres soit préparée afin d'examiner le roulement des nominations. Cette liste présenterait les noms des gouverneurs et la durée de leur mandat sur une période de 15 à 20 ans.

17. **RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**17.1 **Budget 2010-2011 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada**
Voir le Document F, p. 1-2**R : 21-CGV-100612**

Yvon Fontaine, appuyé par Ghislain LeBlanc, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2010-2011 du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada. »

Vote sur R21 unanime ADOPTÉE

17.1 **Budget 2010-2011 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada**
(suite)

R : 22-CGV-100612

Yvon Fontaine, appuyé par Zoé Lessard-Couturier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte que la direction perçoive les gains en capitaux réalisés pour absorber une partie de la dette accumulée. »

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

18. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le président du Comité de placement, André G. Richard, explique que les membres se sont réunis le 7 juin dernier. Il rappelle que le marché boursier se remet d'une crise économique mondiale. Le Comité de placement a discuté du régime de pension et de la performance des gestionnaires (dotation et caisses de retraite) en notant que celle-ci se situe au quatrième quartile pour le dernier trimestre.

19. PRÉSENTATION : COMITÉ AD HOC SUR LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES

Invité : Sid-Ahmed Selouani, professeur au Campus de Shippagan

Présentation du professeur Sid-Ahmed Selouani

À l'aide de diapositives électroniques, le professeur Sid-Ahmed Selouani, membre du Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton, présente l'état d'avancement des travaux. Il rappelle que le Comité a été créé le 28 août 2009 lors de la 208^e séance du Sénat académique. Le mandat du Comité est d'identifier les pistes de solution afin de positionner l'Université pour assurer sa mission, son développement et sa pérennité. Le Comité est coprésidé par Syvain Vézina, professeur en administration publique et Lise Dubois, vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche.

M. Selouani explique que deux questions de base guident les travaux du Comité :

- ▶ La carte actuelle des programmes constitue-t-elle un obstacle au développement et à la pérennité de l'Université?
- ▶ Les pratiques actuelles de conception, de création, de maintien et de prestation des programmes de formation permettent-elles d'en assurer la qualité soutenue?

Afin d'analyser la « santé » des programmes, plusieurs activités ont été menées. Le Comité s'est réuni 28 fois, il a élaboré un Cahier de discussion, il a pris part à des ateliers en février et en avril ainsi que préparé un Cahier de discussion enrichi.

Le Comité a noté certains défis, notamment les défis fonctionnels, les défis liés aux ressources, les défis de la programmation. À la suite des ateliers en avril, le Comité a élaboré un rapport qui répond aux principales préoccupations exprimées par les personnes qui ont participé aux consultations. Ce rapport préliminaire sera disponible pour la collectivité universitaire le 15 juin prochain. Ce rapport sera transmis aux campus et aux facultés pour discussion. Le Comité recevra les réactions des campus et des facultés au plus tard le 30 septembre 2010. Le rapport final sera déposé le 1^{er} octobre.

Discussion

Globalement, les membres du Conseil estiment qu'il s'agit d'un exercice important. Certains membres demandent comment se fera la réception des réactions. Monsieur Selouani explique que les campus et les facultés jouissent d'une latitude pour récupérer les commentaires. Il explique que les commentaires individuels seront acceptés.

19. PRÉSENTATION : COMITÉ AD HOC SUR LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES (suite)

Une gouverneure rappelle que l'engagement du corps professoral s'avère nécessaire pour avoir un processus réussi. Elle est d'avis que la consultation dans les campus et les facultés permettra d'obtenir les commentaires du personnel enseignant. Le recteur et vice-chancelier rappelle qu'il s'agit d'une initiative du Sénat académique, initiative qui nécessite un engagement et une approche responsable de tous les membres de la communauté universitaire. Il réitère sa confiance dans le processus.

Le recteur et vice-chancelier tient à souligner toute son appréciation pour le travail accompli dans des délais très courts. Il explique que le rapport final saura lancer des pistes de solution et mener les travaux vers la phase 2 du processus. Le rapport préliminaire sera envoyé par courriel aux membres du Conseil des gouverneurs le 15 juin prochain.

20. AFFAIRES NOUVELLES**Remerciements**

Le président remercie Michèle L. Caron, professeure au Campus de Moncton, dont le mandat se termine en juin; et Yves Martin, professeur au Campus d'Edmundston dont le mandat s'est terminé en mai.

21. PROCHAINES RÉUNIONS

Les prochaines réunions du Conseil des gouverneurs (réunion annuelle et réunion ordinaire) auront lieu à Edmundston le 18 septembre 2010.

22. CLÔTURE

La réunion se termine à 12 h 46.

Contresigné le _____

Jeannot Castonguay, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale